



Les Marcheurs du BRESMONT.

BULLETIN d'ADHÉSION 2020 **pour les ADHÉRENTS habitant l'une**

des 3 communes La Brosse-Montceaux, Esmans, Montmachoux

Adhérent(e) 1

Nom : Prénom..... Date de naissance...../...../.....

Adhérent(e) 2

Nom : Prénom..... Date de naissance...../...../.....

Adresse :

Code Postal..... Ville.....

Adhérent(e) 1

* Téléphone/...../...../...../...../ * Portable/...../...../...../...../

* Adresse courriel.....@.....

Adhérent(e) 2

* Téléphone...../...../...../...../...../ * Portable...../...../...../...../...../

* Adresse courriel.....@.....

La cotisation annuelle est de 10 € par personne
Elle est valable pour 1 an, du 1^{er} Janvier au 31 Décembre
Elle comprend l'assurance du club

Paiement cotisation.....X 10 € =.....€

Règlement par chèque

Règlement en espèces

Inscription et règlement à faire parvenir à l'adresse suivante :

Les Marcheurs du BRESMONT - Mairie d'Esmans

16 Grande Rue – 77940 ESMANS

ou à remettre à un des responsables du Club

Je reconnais avoir lu et compris le règlement intérieur et les règles de sécurité et je m'engage à les respecter. Règlement disponible sur notre site internet LMDB : <https://www.lesmarcheursdubresmont-esmans.fr/>

Cochez si vous ne souhaitez pas apparaître sur les photos du site internet du club

Cochez si votre numéro de téléphone est sur liste rouge

Conforme à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés

* Aucun numéro de téléphone ou adresse mail ne seront diffusés en dehors des membres du bureau

* Les membres du bureau s'engagent à masquer les adresses courriel par la zone Cci

